

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00375

Numéro SIREN : 500 009 402

Nom ou dénomination : L C 6

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2019 sous le numéro de dépôt 2314

Auditis

Sylvain Castellani
Expert-Comptable

LC6 SASU
57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Comptes annuels **au 31 décembre 2017**

EXEMPLAIRE GREFFE

AUDITIS

Le Capitole – 33 Rue des Oiseaux – BP 80153 – 71306 MONTCEAU-LES-MINES CEDEX

Tél. +33 (0)3 85 58 57 58

contact@auditis.fr

Absoluce
membre de

INAA
GROUP

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	219	54	165	165	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	22 500		22 500	22 500	
	Constructions	198 227	96 872	101 355	114 955	-13 600 -11.83
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380		5 485	-5 485 -100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 637	671	965	44	921 NS
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes	8 062		8 062		8 062
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	250 000		250 000	275 000	-25 000 -9.09
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	511 025	127 977	383 048	417 984	-34 937 -8.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	56 419		56 419	56 125	294 0.52
	Autres créances	157 480		157 480	143 699	13 781 9.59
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896		104 896
	Disponibilités	705 080		705 080	773 264	-68 184 -8.82
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	1 023 875		1 023 875	973 089	50 787 5.22
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 534 900	127 977	1 406 923	1 391 073	15 850 1.14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000)	966 000	966 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 496	10 053	443	4.41
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	127 537	119 115	8 422	7.07
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 855	8 865	2 990	33.73
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 115 889	1 104 034	11 855	1.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		7 641	-7 641	-100.00
	Concours bancaires courants	91	68	23	34.07
	Emprunts et dettes financières diverses	260 048	256 280	3 767	1.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 415	8 281	11 134	134.44
	Dettes fiscales et sociales	11 480	14 768	-3 288	-22.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	291 034	287 039	3 995	1.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 406 923	1 391 073	15 850	1.14

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

291 034

287 039

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	128 828		128 828	126 361		2 467	1.95
Chiffre d'affaires NET	128 828		128 828	126 361		2 467	1.95
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	0		0	63.16
Total des Produits d'exploitation (I)			128 828	126 361		2 467	1.95
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			40 585	25 533		15 052	58.95
Impôts, taxes et versements assimilés			9 692	9 524		168	1.76
Salaires et traitements			36 000	36 000			
Charges sociales			18 433	18 296		137	0.75
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 372	24 436		-5 064	-20.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			14	6		8	142.01
Total des Charges d'exploitation (II)			124 097	113 795		10 302	9.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			4 731	12 566		-7 835	-62.35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 475		2 303		-828	-35.97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 475		2 303		-828	-35.97
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 812		4 439		-627	-14.13
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 812		4 439		-627	-14.13
2. Résultat financier (V-VI)	-2 337		-2 136		-201	-9.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 394		10 430		-8 036	-77.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 000				35 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	35 000				35 000	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 000				25 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	25 000				25 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 000				10 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	539		1 565		-1 026	-65.56
Total des produits (I+III+V+VII)	165 303		128 664		36 639	28.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 447		119 799		33 649	28.09
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	11 855		8 865		2 990	33.73

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

LC6
57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

AUDITIS

33 Rue des Oiseaux
BP 80153
71306 MONTCEAU LES MINES
03.85.58.57.58

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 406 923.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 128 827.78 Euros et dégageant un bénéfice de 11 855.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			219
Terrains	22 500		
Constructions sur sol propre	127 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	70 727		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 380		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	482		1 154
Avances et acomptes			8 062
TOTAL	251 589		9 216
Autres participations	275 000		
TOTAL	275 000		
TOTAL GENERAL	526 589		9 435

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			219	219
Terrains			22 500	22 500
Constructions sur sol propre			127 500	127 500
Installations générales agencements aménagements constr.			70 727	70 727
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			30 380	30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 637	1 637
Avances et acomptes			8 062	8 062
TOTAL			260 806	260 806
Autres participations		25 000	250 000	250 000
TOTAL		25 000	250 000	250 000
TOTAL GENERAL		25 000	511 025	511 025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		54		54
Constructions sur sol propre	39 366	5 738		45 103
Installations générales agencements aménagements constr.	43 906	7 863		51 769
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 895	5 485		30 380
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	438	233		671
TOTAL	108 605	19 318		127 923
TOTAL GENERAL	108 605	19 372		127 977

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	54				
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 863				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 485				
Matériel de bureau informatique mobilier	233				
TOTAL	19 318				
TOTAL GENERAL	19 372				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 419	56 419	
Impôts sur les bénéfices	345	345	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 844	6 844	
Groupe et associés	150 291	150 291	
TOTAL	213 899	213 899	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	91	91		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 415	19 415		
Personnel et comptes rattachés	2 312	2 312		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 444	3 444		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 282	5 282		
Autres impôts taxes et assimilés	443	443		
Groupe et associés	260 048	260 048		
TOTAL	291 034	291 034		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 636			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	256 280			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 099
Total	11 099

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Emprunts et dettes financières diverses	3 767
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 975
Dettes fiscales et sociales	443
Total	22 277

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	148 816		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 812	1 475
Dont entreprises liées		1 475

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- EURL PIERRE ET LILOU	10 000	-4 963	100.00	10 000	10 000			37 900	-4 963	
- SASU ACSM LIORET METAL INDUS	240 000	452 148		240 000	240 000			2 907 245	27 682	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										



Exemplaire client

LC6

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

**CERTIFIÉ
CONFORME**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 31 décembre 2018

**WU
BIBLIOTHEK**

Jean-Noël PAROT

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

51 avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - B.P. 16601
21066 Dijon
Tél. : + 33 (0)3 80 60 99 99
Fax : + 33 (0)3 80 60 99 98

LC6

Société par actions simplifiée unipersonnelle

57 Boulevard Saint Antoine
71200 LE CREUSOT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société LC6 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note page 16 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai examiné les modalités d'évaluation des titres de participation et je me suis assuré que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments que j'estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 - 18		Exercice N-1 31/12/2017 - 17		Exercice N-2 31/12/2016 - 16	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à l'actif)	Net	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	219	54	165		165	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	22 500		22 500	22 500		
	Constructions	198 227	96 872	101 355	114 955	-13 600	-11.83
	Installations techniques, matériel et outillage	30 380	30 380		5 485	-5 485	-100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 637	671	965	44	921	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	8 062		8 062		8 062	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	250 000		250 000	275 000	-25 000	-9.09
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II		511 025	127 972	383 053	417 954	-34 897	-8.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	56 419		56 419	56 125	294	0.52
	Autres créances	157 480		157 480	143 699	13 781	9.59
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	104 896		104 896		104 896	
	Disponibilités	705 080		705 080	773 264	-68 184	-8.82
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III		1 023 875	0	1 023 875	973 089	50 787
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 534 900	127 972	1 406 928	1 391 043	15 886	1.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Evolution N/N-1 diff %	
COMPTES PROPRES	Capital (Dont versé : 966 000)	966 000	966 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 496	10 053	443	4.41
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	127 537	119 115	8 422	7.07
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	11 455	8 865	2 590	29.33
AUTRES FOND PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total II	1 115 889	1 104 034	11 855	1.07
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total III				
DETTES (IV)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IIII				
COMPTES DE REGULATION	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires		7 641	-7 641	-100.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	91	68	23	34.07
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	260 048	256 280	3 767	1.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 415	8 281	11 134	134.44
	Dettes fiscales et sociales	11 480	14 768	-3 288	-22.27
COMPTES DE REGULATION	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	291 034	287 039	3 995	1.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 406 923	1 391 073	15 850	1.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

291 034

287 039

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	
	France	Exportation	Total	Réels	%
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	128 828		128 828	126 361	2 467 1.9
Chiffre d'affaires NET	128 828		128 828	126 361	2 467 1.9
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0	0	0 63.16
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)	128 828		128 828	126 361	2 467 1.9
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			40 585	25 533	15 052 58.95
Impôts, taxes et versements assimilés			9 692	9 524	168 1.76
Salaires et traitements			36 000	36 000	
Charges sociales			18 433	18 296	137 0.75
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 372	24 436	-5 064 -20.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			14	6	8 142.01
Total des Charges d'exploitation (II)			124 037	113 795	10 242 8.06
1- Résultat d'exploitation (I-II)			4 791	12 566	-7 775 -62.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

* Proportionnement de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Écart N/N-1 euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 475	2 303	-828	-35.97
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 475	2 303	-828	-35.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 812	4 439	-627	-14.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 812	4 439	-627	-14.13
2. Résultat financier (V-VI)	-2 337	-2 136	-201	-9.43
3. Résultat courant avant impôts (I+II+III+IV-V-VI)	2 337	30 130	-27 793	-7.15
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 000		35 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	35 000		35 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 000		25 000	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	25 000		25 000	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 000		10 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	539	1 565	-1 026	-65.56
Total des produits (I+II+V+VII)	155 203	121 664	33 539	27.58
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	353 469	310 793	42 676	13.73
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-198 266	-189 129	-9 137	-4.83

* Proratization de l'exercice en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission d'examen - Voir le rapport d'Expert Comptable

AUDITIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 406 923.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 128 827.78 Euros et dégageant un bénéfice de 11 855.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 à L123-28 et R.123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	54				
Constructions sur sol propre	5 738				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	7 863				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 485				
Matériel de bureau informatique mobilier	233				
TOTAL	19 318				
TOTAL GENERAL	19 372				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	56 419	56 419	
Impôts sur les bénéfices	345	345	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 844	6 844	
Groupe et associés	150 291	150 291	
TOTAL	213 899	213 899	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	91	91		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 415	19 415		
Personnel et comptes rattachés	2 312	2 312		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 444	3 444		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 282	5 282		
Autres impôts taxes et assimilés	443	443		
Groupe et associés	260 048	260 048		
TOTAL	291 034	291 034		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 636			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	256 280			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	9 660			9 660

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 ans
Matériel bureau	Linéaire	3 ans
Logiciel	Linéaire	2 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	11 099
Total	11 099

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91
Emprunts et dettes financières diverses	3 767
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 975
Dettes fiscales et sociales	443
Total	22 277

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	148 816		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 812	1 475
Dont entreprises liées		1 475

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- EURL PIERRE ET LILOU	10 000	-4 963	100.00	10 000	10 000			37 900	-4 963	
- SASU ACSM LORET METAL INDUS	240 000	452 148		240 000	240 000			2 907 245	27 682	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

L C 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2018

Monsieur Christian LIORET, associé unique et Président de la société L C 6, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation de la Société au cours de l'exercice et perspectives d'évolution

Sur l'exercice clos, notre chiffre d'affaires Hors Taxes, principalement constitué par nos refacturations de prestations de direction et la location de matériel industriel, est en légère augmentation.

Notre résultat net comptable est également en hausse à la clôture de l'exercice.

Sur l'exercice en cours, notre activité d'animation et de direction de notre filiale ACSM LIORET METAL INDUSTRIE se déroule conformément à nos prévisions.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous signalons que notre Société détient :

- une participation à hauteur de 100 % du capital de la Société A.C.S.M. LIORET METAL INDUSTRIE, soit pour un montant de 240.000 euros.
- une participation à hauteur de 100 % du capital de la société PIERRE ET LILOU, soit pour un montant de 10.000 euros

Résultat par branche d'activité :

	Capital social	Valeur de la participation	CA du dernier Exercice	Résultat du Dernier exercice	Montant des Capitaux propres
ACSM LIORET METAL INDUSTRIE	240.000 €	240.000	2.907.245	27.682	452.148
PIERRE ET LILOU	10.000	10.000	37.900	- 4.963	5.037

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Nous vous informons que nous sommes dans l'impossibilité de vous communiquer les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 128 828 euros contre 126 361 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,95%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 40 585 euros contre 25 533 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 58,95%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 692 euros contre 9 524 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,76%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 36 000 euros, comme pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 18 433 euros contre 18 296 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,74%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 19 372 euros contre 24 436 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,72%.

Le montant des autres charges s'élève à 14 euros contre 6 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 124 097 euros contre 113 795 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,05%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 731 euros contre 12 566 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -62,35%.

Compte tenu d'un résultat financier de -2 337 euros (-2 136 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 2 394 euros contre 10 430 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -77,04%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 10 000 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 539 euros contre 1 565 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 11 855 euros contre un bénéfice de 8 865 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 33,72%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 406 923 euros contre 1 391 073 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,13%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 11 855 euros qui recevrait l'affectation suivante :

- Au compte de la réserve légale	593 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	11 262 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice :	11 855 euros

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 6 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a pas été mis en place de programme d'acquisition d'actions par application des articles L. 225-209-2, L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

OPTIONS D'ACHAT ET DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184, nous vous informons que la société n'a pas mis en place de programme d'options de souscription ou d'achat d'actions visés par les dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES ET/OU DIRIGEANTS

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, en application des dispositions de l'article L. 225-197-4, alinéa 1 du Code de Commerce, qu'il n'a pas été procédé à l'attribution d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants.

DELEGATIONS DE POUVOIRS OU DE COMPETENCES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En application des dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a procédé à aucune des délégations prévues aux articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- Facturation de prestations de services d'assistance administrative à la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 75.000 euros
- Refacturation de la nouvelle machine à ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 18.917,50 euros
- Loyers perçus de la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour la location des locaux du CREUSOT pour 25.661,28 euros
- Compte courant débiteur de la société ACSM LIORET METAL INDUSTRIE pour 97.833,77 euros, outre intérêts courus pour 1.474,57 euros
- Rémunération perçue par Monsieur Christian LIORET : 36.000 euros,
- Compte courant créditeur de Monsieur Christian LIORET pour 256.280,19 euros, outre intérêts courus pour 3.767,32 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président
Christian LIORET



LC 6
Société par actions simplifiée au capital de 966 000 euros
Siège social : 57 Boulevard Saint Antoine - 71200 LE CREUSOT
RCS CHALON SUR SAONE 500 009 402

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 17 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 11 855 euros de la manière suivante :

- Au compte de la réserve légale	593 euros
- Le solde au compte "autres réserves", soit	11 262 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice :	11 855 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : 6 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant
Exercice clos le 31 décembre 2017 : Néant

Certifié conforme
Le Président





FIDACT

Société Inter-Barreaux d'Avocats

www.fidact-avocat.fr

Cabinet de Chalon-sur-Saône

Alain BALLET

✉ : mb@avocatsel.com

Arnaud MASUÉ

✉ : mb@avocatsel.com

Cabinet de Tournus

Thierry CLAIRE

✉ : tclaire@fidact-avocat.fr

Anne DESORMEAUX

✉ : adesormeaux@fidact-avocat.fr

Droit fiscal

Droit des Sociétés

Fusion acquisition

Vente de fonds de commerce

Transmission d'Entreprise

Droit des affaires et de la concurrence

Entreprises en difficulté

Droit bancaire

Droit social

Droit commercial

Droit de la famille

Contentieux commercial

TRIBUNAL DE COMMERCE GREFFE

4 Rue Emiland Menand

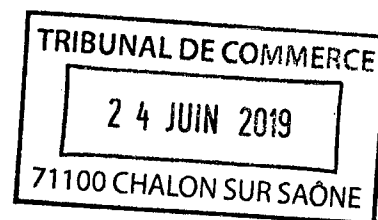
71100 – CHALON SUR SAONE

Le 24 juin 2019

N/Réf. : 11.00962/AB/CV

Affaire : LC6 (SASU)

Dépôt des comptes annuels



Mesdames,

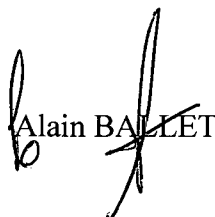
Je vous adresse ci-joint concernant la société L C 6 :

- 1 exemplaire du bilan au 31 décembre 2018,
- 1 exemplaire du rapport de gestion du Président,
- 1 exemplaire du rapport général du commissaire aux comptes,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée,
- 1 chèque de 45,73 Euros libellé à votre ordre.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser votre certificat de dépôt à **71100 CHALON SUR SAONE – 6, rue de la Trémouille.**

Dans l'attente,

Veuillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BALLET

6 rue de la Trémouille
71100 CHALON SUR SAONE
Tél. 03 85 46 92 70 – Fax. 03 85 46 92 71

13 rue des Tonneliers – BP 48
71700 Tournus
Tél. 03 85 51 75 08 – Fax. 03 85 51 28 13